

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 AVRIL 2024

Compte-rendu de la séance du 19 avril 2024 à 15h30 à La Générale, caserne Mellinet

Membres du conseil d'administration

Étaient présents :

Bigéard Myriam, Girardot-Moitié Chloé, Hess Erika, Jansen Louise, Le Moullec Catherine, Ploteau Annie, Poirout Dominique, Sallé Fanny, Dubettier-Grenier Véronique

Étaient représentés (pouvoir)

Martineau David, Cocotier Michel

Était excusé :

Bouvais Erwan, Danis Vincent, Seasseau Aymeric, Thébault Alexandre

Soit 9 présents et 2 pouvoirs / 11 membres – Quorum atteint.

Direction du Grand T :

Catherine Blondeau - directrice

Marie Belleville – directrice administrative et financière

Assistaient également à la première partie uniquement au titre de MDLA :

Jérôme Alemany, Agnès Paragot, Véronique Jullien, Emilie Krieger, Anne Meignen, Michel Monnier, Patrick Germain-Thomas, Caroline Thibault Druelle et Céline Bernard. Également au titre des communes adhérentes : Véronique Paté-Pondaven, Dominique Frasnun, Marie-Anne David

Assistaient également à l'entièreté de la réunion :

Sébastien Mehat-Leroy, agent comptable de l'EPCC,

Claire Madiot, cheffe du service action culturelle et patrimoine, Département de Loire-Atlantique,

Mireille Pinaud, directrice culture et patrimoine, Département de Loire-Atlantique.

Emilie Krieger, conseillère danse, Drac des Pays de la Loire

Manuela Loue Coutaud, chef de projet théâtre, cirque et arts de la rue, Région Pays de la Loire

Camille Fortin, chargée de mission théâtre et livre, Nantes Métropole

I. Première Partie : CA/AG réunissant les membres du CA du Grand T et de l'AG de MDLA

Dominique Poirout introduit la séance et souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres du conseil d'administration du Grand T et de MDLA présents pour cette première partie du conseil d'administration relative aux statuts et au futur projet issu de la fusion entre le Grand T et MDLA.

1. Présentation des statuts du futur établissement

Dominique Poirout présente les statuts tels qu'ils seront votés dans les différentes instances délibératives des membres fondateurs. Elle souligne tout particulièrement les grandes modifications par rapport aux statuts précédents : l'intégration de l'État en tant que membre fondateur, les missions de l'EPCC issues de la fusion entre les missions du Grand T et les missions de MDLA, la composition des membres du conseil d'administration, la création d'un comité des territoires et le montant des contributions statutaires qui sont en cours de négociation.

2. Présentation du projet artistique et culturel de Catherine Blondeau

Catherine Blondeau présente le projet artistique et culturel qui accompagne le renouvellement de sa candidature à la direction de l'EPCC.

À partir du 1^{er} janvier 2025, l'établissement s'appellera Mixt, un nom court qui en dit long sur les ambitions de mixité aussi bien d'un point de vue des usages, des disciplines, des bénéficiaires, des activités.

L'armature du projet présentée au CA d'octobre 2023 donnait les grandes orientations du projet, depuis nous avons lancé des ateliers de traduction du projet sur les sujets de l'accompagnement des artistes, des coopérations territoriales, de l'éducation artistique et culturelle pour affiner les orientations du projet. Au cœur de ce projet, il y a un processus de concertation multiple qui permet de faire exister l'intelligence collective dont Catherine porte la vision globale.

La fusion entre le Grand T et MDLA donne naissance à Mixt, un nouveau projet, un nouveau bâtiment, une nouvelle gouvernance, une nouvelle méthode de travail, un nouveau « terrain de vie » dont l'expression est empruntée à Bruno Latour. C'est une invitation à l'expérimentation, à la nouveauté tout en répondant au contexte général du secteur du spectacle vivant pour transformer ce faisceau de contraintes en moment joyeux, retrouver le sens et la joie.

Catherine Blondeau attire l'attention des membres du CA sur ce qui fait rupture dans ce projet :

- Le processus contributif dont le résultat présenté ici n'est qu'une étape qui continuera d'évoluer au fil des expérimentations et des consultations.
- La conjugaison de deux héritages : celui de la démocratie culturelle de Malraux et les droits culturels.
- La multiplicité d'activités et les hybridations qui en résulteront : Diffusion artistique, création artistique, médiation, formation, vie associative et citoyenne...
- L'expérimentation d'un nouveau modèle économique qui vise à mixer la ressource publique et la ressource privée à travers la mise en œuvre d'activités commerciales (restauration, location de salle, formation).

Et sur les lignes de force du projet :

- La Maison des Artistes et l'attention portée aux parcours professionnels et aux carrières des artistes. Une attention également pour rénover la relation entre les artistes et les lieux de diffusion.
- Le travail sur le territoire qui se traduit par la création dans la gouvernance de l'EPCC d'un comité des territoires, et une refonte des réseaux de partenaires, levier des tournées départementales et des projets artistiques de territoire.
- Les interventions en milieu scolaire en danse et en musique, recentrée sur les interventions pédagogiques et en supprimant le dispositif de diffusion de spectacle pour le premier degré.
- Les partenariats avec les structures de l'agglomération pour s'inscrire dans les grands projets métropolitains.
- La Base, l'équipement nantais qui sera à la fois un espace de création, un espace de diffusion et un lieu de vie fréquenté par d'autres que les spectateurs (restaurant, jardin, formation, vie associative, mutualisation des espaces, accueil d'initiatives du quartier).

Tout cela oblige à penser une organisation du travail adaptée et une évaluation adaptée pour rendre compte de l'utilisation des fonds publics.

L'ambition du projet artistique et culturel est de se mettre au service des artistes qui créent, de proposer une multiplicité des adresses, d'initier des productions responsables et de s'associer à des artistes pour les trois prochaines années, comme une période d'expérimentation pour explorer avec nous la mise en œuvre des projets. Le projet s'adresse prioritairement à la jeunesse à partir du collège, et résonne avec toutes les solidarités. Le lancement du projet de Mixt se fera sur la saison 25/26 même si la base nantaise n'est pas encore totalement finalisée.

À l'issue de sa présentation **Catherine Blondeau** rend hommage au travail accompli par les directions du Grand T et de MDLA depuis 2019, puis par toutes les équipes depuis 2023 ; Au travail de Mireille Pinaud, directrice des affaires culturelles du département, à l'accompagnement de la Belle Ouvrage qui nous aide dans ce processus de grandes transformations et aux autres experts qui nous accompagnent dans la définition de nos stratégies.

Catherine Blondeau et Marie Belleville présentent ensuite les annexes du projet : le schéma d'organisation et le calendrier de mise en place ainsi que le modèle économique du futur projet.

Mireille Pinaud précise qu'une conférence de presse aura lieu mi-juin pour annoncer la fusion et présenter les grandes lignes de Mixt aux médias régionaux, sans en dévoiler tous les détails pour ne pas déflorer le projet qui sera lancé en 25-26.

Véronique Jullien fait part de ses inquiétudes face au retrait de l'action culturelle pour le premier degré. Cela va dans le sens contraire des politiques des ministères de la culture et de l'éducation visant à faire vivre ses territoires ruraux et permettre à tous d'accéder à une offre culturelle en particulier en spectacle vivant.

Patrick Germain Thomas comprend qu'il y a un recentrage sur les collèges et la nécessité de repenser les interventions en milieu scolaire dans les 10 prochaines années. Cette logique est liée à la compétence du département vers les collèges mais il existe aussi la compétence générale. Les communes interviennent financièrement à hauteur environ de 400 000 euros pour les interventions en milieu scolaire. C'est un projet passionnant et extraordinaire qui donne des priorités.

Véronique Jullien interpelle le conseil d'administration pour demander sur quels moyens va-t-on s'appuyer pour permettre aux territoires ruraux d'avoir accès à la culture.

Dominique Poirout rappelle que dans le cadre des projets artistiques de territoire il y aura un travail avec les coordinateurs des territoires pour articuler des propositions artistiques et culturelles destinées aux écoles élémentaires et aux collèges.

Catherine Blondeau précise qu'il n'y a pas d'abandon des territoires ruraux et rappelle ce qui se fait dans les collèges du territoire à travers la prise en charge des transports, le financement de A à Z des actions d'éducation artistique et culturelle. Il s'agit, aujourd'hui, d'entrer en négociation avec les EPCI pour qu'ils développent leur Projet Culturel de Territoire et deviennent un partenaire financier de propositions artistiques et culturelles. Les participations financières des communes pour les interventions en milieu scolaire ne couvrent pas l'ensemble des coûts liés à la diffusion de spectacle pour le premier degré. Il est donc nécessaire d'arrêter certaines actions et de créer des dynamiques de construction avec les EPCI pour inventer de nouvelles choses. Il faut faire de la place pour que les initiatives naissent.

Véronique Jullien rappelle que les établissements scolaires du premier degré ne disposent pas du Pass culture.

Mireille Pinaud suppose que le Pass culture va peut-être évoluer et en tout état de cause, les Projets Culturels de Territoire aident à structurer l'offre culturelle sur un territoire.

Émilie Krieger soutient que les territoires sont une priorité du ministère de la culture mais, qu'aujourd'hui, les DRAC n'ont pas encore de feuille de route concernant par exemple : le printemps de la ruralité. Le projet de l'établissement Mixt est un projet très novateur et ambitieux mais il ne peut pas répondre à toutes les demandes, d'autres établissements doivent répondre également à ces enjeux de ruralité.

Fanny Sallé rappelle la situation financière du département et le débat budgétaire extrêmement délicat de l'année 2024. La culture n'est pas une compétence obligatoire du département qui pourtant y consacre un budget très important en investissement et en fonctionnement. C'est un choix politique fort de maintenir, dans ce contexte, une politique culturelle très ambitieuse. En revanche nous ne pouvons pas tout préserver et cumuler à l'identique les activités des deux organisations. Il est nécessaire de se réinventer. En juillet se déroulera le CA/AG de MDLA où sera présentée la saison culturelle et en particulier les actions en direction des classes élémentaires. Les spectacles sont supprimés mais le travail vers les écoles est préservé.

Chloé Girardot Moitié souligne que l'aspect territorial est une priorité, l'objectif de la ruralité est porté, il est visible dans ce projet. Elle a toute confiance dans le fait que le déplacement vers les EPCI sera plus efficient.

Caroline Thibault Druelle précise que le travail avec les coordinateurs PCT permet d'envisager d'autres façons de travailler et de s'appuyer sur les ressources d'un territoire pour plus de coopération et de complémentarité (compagnies, structures culturelles et associatives...). En revanche, il est important de regarder attentivement les zones blanches.

Michel Monnier ajoute qu'aujourd'hui, les élus sont plus jeunes, ils sont conscients de l'importance de l'accès à la culture dès le plus jeune âge. Musique et Danse en Loire-Atlantique répondait bien à cette problématique. Au niveau des communes, il y a des possibilités de financement pour ce type d'activité, il est dommage d'abandonner ces actions mais chacun doit prendre ses responsabilités.

Catherine Blondeau observe que certaines communes prennent en charge ces sujets. Le rôle de Mixt est de coordonner ces actions et non de faire à la place des acteurs du territoire. Le niveau des EPCI est très intéressant pour travailler à l'échelle du premier degré. Par ailleurs, les consultations ont fait apparaître qu'il y a un peu trop d'offres pour le premier degré et que les bénéficiaires s'y perdent. L'hypothèse que l'on fait est de travailler sur la cohérence et l'équité de l'offre. C'est beaucoup de travail d'identifier ce qui se fait à l'échelle d'un territoire avec les coordonnateurs PCT pour arriver avec de la valeur ajoutée et non en superposition. On s'y attelle avec courage pour construire un autre modèle de coopération territoriale. C'est une démarche nouvelle, poussée par le Département, qui vous est proposée ici.

Dominique Poirout remercie Catherine pour la présentation de ce projet d'une grande qualité et annonceur d'un avenir ambitieux et joyeux. La culture est au centre de ce nouvel établissement, une culture qui irrigue et ne laisse personne au bord du chemin. C'est un travail énorme qu'on peut saluer et féliciter.

II. Deuxième Partie : CA du Grand T

Les membres de l'assemblée générale de MDLA quittent la séance laissant place à la deuxième partie du conseil d'administration relative à la gouvernance du Grand T.

Erika Hess et Véronique Dubettier-Grenier, présentent par d'autres impératifs, s'excusent et quittent le conseil d'administration. Le quorum est de 7 présents et 1 pouvoir / 14 membres – Quorum atteint.

1. Approbation du compte-rendu du CA du 15 décembre 2023

Le compte rendu du conseil d'administration du 15 décembre 2023 est approuvé à l'unanimité

2. Présentation par Catherine Blondeau de son bilan de direction et de son projet artistique et culturel (2025 à 2027)

Catherine Blondeau présente son bilan des 3 dernières années (2021, 2022, 2023) inscrit dans le rapport d'activité 2023. Trois années marquées par le Covid et des périodes de confinement successif, l'inflation, la préparation de la fusion entre le Grand T et MDLA, les travaux de l'atelier de construction de décors et le lancement des travaux du théâtre, de nombreux départs au sein de l'équipe et des grands moments artistiques joyeux, émouvants et fédérateurs : *Tournée Générale, Être un homme, Topo(s), Terminato, Les Trois mousquetaires, Soir de fête...*

Trois années de grand chambardement où il aura fallu naviguer à vue, s'adapter, tenir le cap, maintenir le lien, prendre des virages, expérimenter, innover, prendre de la hauteur et où la succession d'événements imprévisibles et imprévus ont contraint Le Grand T à se réinventer sans cesse, comme une préfiguration des transformations à venir. C'est bien ainsi que l'équipe de direction l'a compris, d'ailleurs, avec des initiatives comme Utopies avant travaux (conduite avec notre scénographe associé), les expérimentations autour du restaurant, la multiplication des occasions de mêler création artistique et autres pratiques culturelles.

Le projet artistique et culturel pour le futur établissement Mixt pour les années 2025 à 2027 a été présenté dans la première partie du CA pour être entendu et débattu par les membres de l'Assemblée Générale de MDLA. Nous n'y revenons donc pas. Catherine Blondeau quitte la salle pour permettre aux membres du conseil d'administration de délibérer sur son bilan et son renouvellement à la direction de l'établissement.

Fanny Sallé salue cette très belle candidature et le travail remarquable que Catherine fournit. C'est un mariage à durée déterminée de très bel augure. Elle se dit très émerveillée en entendant Catherine parler de son travail. C'est une chance pour le département d'avoir une directrice d'une telle envergure sur le volet du pilotage et du management. Nous pouvons compter sur Catherine et son équipe.

Dominique Poirout rappelle que malgré un contexte extrêmement complexe, Catherine a cette capacité à emmener les équipes. Les choses sont faites de façon intelligente et contributive. C'est une directrice qui saura mener les ambitions de cet équipement.

Émilie Krieger note une très grande générosité et une grande compétence dotée d'une force de travail immense. C'est une très belle candidature.

Manuela Loue Coutaud souligne son enthousiasme extrêmement communicatif.

Chloé Girardot-Moitié souligne que Catherine a une capacité à sentir une époque et à embrasser les enjeux de société. On a tout : la mixité, le dialogue interculturel, l'écologie... tous ces sujets viennent nourrir le projet et lui donnent de l'épaisseur. On a besoin de ça aujourd'hui.

Catherine Le Moullec félicite Catherine pour sa vision artistique également très forte.

Myriam Bigeard observe qu'il y a des incompréhensions pour certaines personnes qui restent très ancrées sur une offre descendante et ne se reconnaissent pas dans la proposition de co-construire les projets.

Mise au vote, la Délibération 2024.01 est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

3. Présentation et vote du rapport d'activité, du compte administratif et du compte de gestion 2023

Marie Belleville présente le rapport d'activité (pages 9 à 32) et souligne l'équilibre homme / femme dans la programmation au niveau des mises en scène et des textes présentés ainsi qu'au niveau des apports en production. Elle reprend en les commentant les données humaines, économiques et financières figurant dans le rapport d'activité 2023 (pages 33-47). Elle attire l'attention, cette année encore, sur les informations détaillées en matière de ressources humaines, en particulier le graphique de répartition de la masse salariale et l'index de l'égalité Femme/Homme (page 33) qui permettent de disposer d'informations précieuses sur la principale richesse de l'établissement : son équipe et sur l'attention apportée à assurer une répartition équitable entre les différentes catégories de salariés, à garantir une égalité salariale réelle entre femmes et hommes, et à permettre des évolutions de responsabilité et de compétences grâce au budget conséquent affecté à la formation continue (3.02% de la masse salariale en 2023). Elle souligne également l'impact des travaux de l'atelier et du théâtre qui entraîne une diminution des embauches de personnel technique et de personnel d'accueil.

Concernant les ressources matérielles, **Marie Belleville** rappelle que depuis juin 2022, période de démarrage des travaux du Grand T, l'équipe est réunie dans ce que nous appelons le village et n'a plus de salle de spectacle pour accueillir artistes et spectateurs. En revanche, la rénovation de l'atelier de construction de décors touche à sa fin et sera livré tout début 2024.

Pour ce qui concerne plus particulièrement l'économie du théâtre, **Marie Belleville** renvoie aux informations détaillées dans le rapport d'activité (page 38) tout en insistant sur les particularités de cette année exceptionnelle : la mise à l'arrêt du bâtiment, la deuxième saison mobile, les coréalisations multiples.

Elle rappelle la décision des membres du conseil d'administration lors du CA du 15 décembre 2023 qui ont voté le transfert sur l'exercice 2024 d'une partie de la subvention du département (30 000 euros) pour financer le report du projet *Terminato* de Mohamed El Khatib, projet reporté en raison d'un événement dramatique survenue dans la vie familiale d'un des artistes de la compagnie.

Une provision exceptionnelle a été inscrite dans les comptes. Elle concerne un risque de redressement suite à un contrôle fiscal commencé en décembre 2023 et s'élève à 116 903 euros.

Le résultat comptable est bénéficiaire et s'élève à 25 025 euros après impôt.

Marie Belleville rappelle également que Le Grand T a bénéficié du versement d'acomptes sur les subventions d'équipement du Département, de la métropole de Nantes et de l'État, affectés aux travaux de rénovation de l'atelier de construction de décors qui se sont principalement déroulés sur l'année 2023. Le fonds de roulement s'établit à un niveau nettement plus conventionnel en fin d'exercice (68 jours en 2023 contre 185 jours de fonctionnement en 2022). La structure financière du Grand T reste saine et solide.

Sébastien Mehat-Leroy informe les membres du conseil d'administration que les comptes administratifs s'inscrivent dans un nouveau régime de responsabilité partagée. L'agent comptable n'engage plus sa responsabilité seul, la supervision des comptes par sa direction n'est donc plus nécessaire. Il atteste du grand professionnalisme de l'équipe et redit son attachement au Grand T.

Mise au vote, la Délibération 2024.02 est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

4. Vote sur l'affectation des résultats 2023 de la section d'exploitation et de la section d'investissement

Dominique Poirout propose aux membres du conseil d'administration d'affecter les résultats de la section de fonctionnement (bénéficiaire) au compte 110 (report à nouveau) et de la section d'investissement (bénéficiaire) en report à nouveau de la section investissement.

Mise au vote, la Délibération 2024.03 est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

5. Présentation et vote de la DM1 au budget 2024, pour prendre en compte les résultats 2023, l'activité en cours et la programmation du second semestre 2024

Marie Belleville présente la DM1 au budget 2024 qui prend en compte l'activité du second semestre 2024 et l'affectation des résultats 2023.

Mise au vote, la Délibération 2024.04 est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

6. Présentation de la saison 2024/2025 et approbation de la grille tarifaire 24/25

Catherine Blondeau présente les grandes lignes de la saison 24/25, dernière saison mobile.

Consciente de la quantité de travail qui s'annonce en 24/25 du fait de la fusion, du déménagement dans le bâtiment rénové, de la prise en main du nouveau bâtiment... La décision a été prise de réduire l'activité sur la période de janvier à avril 2025. Pour autant, la saison s'annonce belle et enthousiasmante avec quelques grands noms du théâtre : Joël Pommerat avec *La réunification des deux Corées* et Jeanne Candel avec *Baùdo* à l'Opéra Graslín.

Le spectacle *Simple*, une pièce de Ayelen Parolin qui jouera à La Soufflerie dans le cadre de Trajectoires 2025 puis dans le département.

Memory of mankind de Marcus Lindeen et *Marguerite : le feu* de l'artiste québécoise, Émilie Monnet au Lieu Unique dans le cadre du Pôle Européen de Production.

Alice Zeniter avec *Edène* une version féminisée de Martin Eden au Théâtre Onyx.

Et pour la jeunesse on notera *Les Doyens* de Christophe Honoré, une pièce drôle qui moque le savoir des adultes.

Et pour finir, *Dominique toute seule* de la compagnie Au Détour du Cairn. Un spectacle choisi par le réseau des théâtres du département comme support de T au théâtre.

Mise au vote, la Délibération 2024.05 est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

7. Modification de l'accord d'entreprise

Marie Belleville présente la modification de l'accord d'entreprise proposé conjointement par la direction du Grand T et les représentants élus du CSE qui clarifie le décompte du temps de travail lors des grands déplacements et la pratique des primes de tournée et de prospection.

Mise au vote, la Délibération 2024.06 est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés